

---

**DE LA BARRIÈRE,**

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE LA TUCOLLE, LA BARRIÈRE, SIGALAS, DONDAS, CLAVERIE, L'ISLE, BARÈS, CAPLISSE; — en Albret, Agenois, Condomois, Bordelois, etc.

---

ARMES : De gueules, à 3 chevrons d'or herminés de sable. Casque taré au tiers de cinq grilles, orné de ses lambrequins de gueules, d'or et de sable.

---

Cette famille joint au caractère de l'ancienneté le mérite d'avoir porté les armes pendant près de quatre cents ans pour le service de nos rois. Sa filiation a été relevée sur les titres nombreux qui nous ont été communiqués et sur divers documents provenant de nos archives personnelles.

On trouve sous ce nom un assez grand nombre de familles, soit en Guienne, soit dans d'autres parties de la France, qui paraissent avoir une origine commune avec celle dont nous nous occupons.

Guillaume DE LA BARRIÈRE, bienfaiteur de l'abbaye de Bonneval, au diocèse de Rhodéz, en 1196, vivait encore en 1219 (DE COURCELLES, *Histoire des Pairs de France*, t. V).

Guillaume DE LA BARRIÈRE, chevalier, vivait en 1241. C'est peut-être le même que celui qui précède, et il peut avoir eu pour fils (*Ibid.*) :

Guillaume DE LA BARRIÈRE, qui fut témoin de l'hommage rendu le 22 avril 1252, à l'abbaye de Tulle, par Raymond VI, vicomte de Turenne (*Ibid.*).

Vivian DE LA BARRIÈRE, grand archidiaire de Rhodéz, vivait en 1294 (*Ibid.*).

Pierre DE LA BARRIÈRE et autres censitaires firent une reconnaissance d'une rente assise sur le mas ou repaire de La Tour, paroisse de La Meyze, au diocèse de Limoges, en faveur de Guillaume I de Sanzillon, damoiseau, seigneur de La Foucaudie, le 27 janvier 1458 (*v. st.*) — (*Ibid.*, t. VI).

Noble Hélié DE LA BARRIÈRE épousa, vers 1480, demoiselle Philippe DE MELLET, fille de Hélié de Mellet, écuyer, seigneur de Saint-Pardoux de Drone, et de dame Odette de La Vergne.

I. Noble Pierre DE LA BARRIÈRE, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Dondas et de la maison noble de Sigalas, habitant de Tonneins, naquit en 1490. Il possédait une immense fortune, et entre autres biens celui de La Barrière, dans la paroisse de La Gruère, en Agenois. On a de lui un acte d'échange qu'il passa le pénultième du mois de janvier 1548 (*v. st.*) avec Jean Dureau, *dît* Pichot. Il fit son testament, à l'âge de 70 ans, le 26 juillet 1560, devant Fazas, notaire royal de Tonneins; par cet acte, il donne 300 livres tournoises à l'hôpital de Tonneins pour l'entretien des pauvres, et nomme ses enfants issus de ses deux mariages, contractés avec : 1<sup>o</sup> Jeanne DE VACQUÉ; 2<sup>o</sup> Seville DE LA VINCENS, au nombre de six, savoir, du premier lit :

- 1<sup>o</sup> Peyron de La Barrière, marié : 1<sup>o</sup> à Marguerite DE BRUET, damoiselle de la ville de Tonneins; 2<sup>o</sup> à demoiselle Lison DE SACRISTE, avant le 26 juillet 1560;
- 2<sup>o</sup> Françoise de La Barrière, damoiselle de La Barrière et dame de Dondas, mariée : 1<sup>o</sup> à Jean du Duc, de la ville de Clairac, dès l'an 1560; 2<sup>o</sup> le 29 décembre 1582, à Bertrand de Vassal de La Tourette, écuyer, seigneur de Montviel et de Dondas; elle était veuve en secondes noces dès le 5 octobre 1617; testa le 23 mars 1640, et laissa plusieurs enfants de son deuxième mari.

Du second lit :

- 3<sup>o</sup> Bernard de La Barrière, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, auquel son père légua la maison noble de Sigalas;
- 4<sup>o</sup> Pierre de La Barrière, époux, en 1560, de Marguerite SAUVIN;
- 5<sup>o</sup> Dom Jean de La Barrière, instituteur de la congrégation de Notre-Dame des Feuillants, naquit, selon ses divers biographes, en 1544, à Saint-Céré en Quercy, dans la vicomté de Turenne; fut nommé abbé de l'abbaye des Feuillants, au diocèse de Rieux, en 1565; réforma ce monastère et la congrégation qui en dépendait, de l'Ordre de Cîteaux; fit confirmer ses réformes par un bref de Sixte V, du 5 mai 1586, et mourut en odeur de sainteté, à Rome, entre les bras du cardinal d'Ossat, son bienfaiteur, le 25 avril 1600. Il avait prononcé, à Bordeaux, l'oraison funèbre du roi Henry III (SAINTE-MARTHE, *Gall. christ.*; *Lettres de D'OSSAT*; DU SAUSSAY, *Mart. Gall.*; HENRIQUEZ, *In annal.*, etc.; *Vie de Jean de La Barrière*, par dom JEAN; MORERI, etc.);
- 6<sup>o</sup> François, qui a continué la descendance.

II. François DE LA BARRIÈRE, écuyer, gouverneur pour le Roi de la ville de Tonneins, comme le prouvent trois lettres des 29 avril et 8 février 1594 et 14 avril 1592, reçut diverses reconnaissances de biens-fonds, les 14 mars, 22 mars, 24 mai et 9 juin 1600 et 15 avril 1601. Il fit son testament le 22 mars 1609, et nomma ses enfants dans l'ordre suivant :

- 1<sup>o</sup> Pierre de La Barrière, avocat en Parlement;
- 2<sup>o</sup> Jean, qui a continué la postérité;
- 3<sup>o</sup> Marie de La Barrière, épouse de Pierre-Vincent de Cassaignau, praticien de la ville de Damazan;
- 4<sup>o</sup> Anne de La Barrière, damoiselle, mariée, par contrat passé le 3 août 1604, à sire Jehan Meynié, bourgeois de la ville de Clairac; elle fut assistée dans cet acte de Jean de La Barrière, son frère, et de Pierre de La Barrière, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, et de Jehan de La Barrière, ses cousins;

- 5° Jeanne de La Barrière, épouse de Pierre Blouin ;
- 6° Magdeleine de La Barrière, mariée à Moyze de Belloc ;
- 7° Élizabeth de La Barrière, épouse de François-Henry de Montaut, sieur de Barillon.

III. Noble Jean DE LA BARRIÈRE, écuyer, I<sup>er</sup> du nom, capitaine au régiment de Citrans, deuxième consul de Tonneins, fut choisi par les habitants de cette ville pour haranguer le duc de Mayenne à son passage, en 1618. Il épousa, par contrat du 25 février 1615, insinué au greffe de La Gruère le 21 mai de la même année, damoiselle Marie DE PEYRUSSE, — fille de noble Arnaud de Peyrusse, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de la maison noble de Bonnegarde, et de demoiselle Peyronne de La Rose, — veuve en premières noces de Guilhem de Castaing, écuyer, sieur de Bellot. Marie de Peyrusse fournit, en son nom et celui de ses enfants, le dénombrement de ses biens au domaine du Roi, le 15 mai 1625 ; aux mêmes qualités, elle fit une acquisition le 7 mai 1651. De son mariage étaient provenus :

- 1° Jean, dont l'article suit ;
- 2° Marie de La Barrière, alliée à Simon du Poux, avocat en Parlement et écuyer, habitant de la ville de Villeneuve.

IV. Noble Jean DE LA BARRIÈRE, écuyer, II<sup>e</sup> du nom, capitaine d'une compagnie de 400 hommes au régiment français commandé par M. le duc de Candalle, par brevet royal du 10 février 1649, fut nommé ensuite colonel du régiment de milices destiné à renforcer la ville de Bayone, sous le gouvernement du maréchal d'Albret, comme le constate un certificat de ce dernier, en date du 25 juin 1674. Habitant du lieu de La Barrière, juridiction de La Gruère, en Condomois, il passa divers actes en son nom, les 2 et 15 mars 1651, et obtint, le 15 juin 1666, de monseigneur Louis de Lorraine, évêque de Condom, la confirmation d'un droit de banc et de sépulture dans une chapelle de l'église de La Marque, paroisse de Saint-Étienne du Seilhan. Il fit son testament le 5 mai 1675, et nomma ses dix enfants, issus de son mariage, contracté le 14 décembre 1654, avec damoiselle Françoise DE METTAU, de la ville d'Aiguillon. Celle-ci était fille de feu M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Bertrand de Mettau, lieutenant particulier au siège d'Aiguillon, et de damoiselle Marie de Parailhous. Étant veuve, elle fit un échange de biens, le 28 décembre 1675. Dudit mariage sont provenus :

- 1° Arnaud de La Barrière, né au mois de septembre 1655, institué héritier universel de son père ;
- 2° Noble Jean-Joseph de La Barrière, dit Claverie, né au mois de mai 1658, obtint permission de l'évêque de Condom de placer un banc dans l'église de La Gruère, le 25 mai 1685 ;
- 3° Jean de La Barrière, né au mois de janvier 1662, surnommé *de L'Isle*, lieutenant au régiment de Bigorre, tué dans une bataille en Espagne, en 1707 ;
- 4° Pierre, qui a continué la descendance ;
- 5° Noble François de La Barrière, sieur de L'Isle, capitaine au régiment de Bigorre, testa mutuellement avec Pierre de La Barrière, son frère, le 28 janvier 1704, et fut tué à la

bataille d'Almanza, en Espagne, comme le prouve l'acte d'ouverture de son testament, qui eut lieu à la requête dudit Pierre de La Barrière, son héritier, le 18 août 1707 ;

6° Damoiselle Marie I de La Barrière, née au mois de juin 1656, mariée, par contrat passé le 12 mai 1682, à noble Jean de Mothes, sieur de Blanche, fils de feu noble Jean de Mothes, sieur de Blanche, et de damoiselle Suzanne de Ferrières, habitants du lieu de Blanche, paroisse de Courbiac. A cet acte furent présents : noble Jean de Mothes, frère du futur ; noble François de Ferrières, écuyer, sieur de Romegoux, son oncle ; noble Jean de Bonal, seigneur de Bonal ; noble François de Frizel, écuyer, sieur de Villas ; noble Jean de Tamaignan, écuyer, sieur de Gravilliers, etc. ;

7° Marie II de La Barrière, née au mois de juillet 1657 ;

8° Anne de La Barrière, damoiselle, mariée, le 15 août 1701, à M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Antoine Tournier, sieur de La Tucolle, conseiller du Roi et Trésorier général d'Albret, habitant au lieu de La Tucolle, près Durance. Étant veuve, elle testa le 19 mai 1704 ;

9° Françoise de La Barrière, damoiselle, mariée à Pierre de Cruzel, sieur de Cussac ;

10° Marguerite de La Barrière, damoiselle, épouse de N... de La Fabrie, sieur de La Grange.

V. Noble Pierre DE LA BARRIÈRE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, sieur de La Tucolle, par succession de la damoiselle de Tournier, sa sœur, fut substitué à son frère aîné par le testament de leur père ; nommé sous-lieutenant d'une compagnie au régiment de Champagne, par brevet du 2 décembre 1694, et lieutenant de la même compagnie, le 45 février 1696, il se trouvait en garnison à Bordeaux le 6 février 1699, époque à laquelle il fit faire l'enregistrement de ses armoiries dans l'Armorial Général de France, registre GUIENNE : *de gueules à 3 chevrons d'or herminés de sable*. En 1701, il était capitaine au régiment de Champagne. Habitant de La Tucolle, juridiction de Durance, en Albret, il fut assigné à produire ses titres de noblesse le 48 avril 1708, et fut maintenu dans les qualités de noble et d'écuyer, selon jugement rendu à Bordeaux, le 5 septembre 1716, par Guillaume-Urbain de Lamoignon de Courson, intendant de Guienne. Pierre de La Barrière fut porté sur la taxe de la noblesse de Guienne, le 45 septembre 1725. Il fit, le 8 juin 1740, son testament, qui fut ouvert le 5 septembre 1746, et dans lequel il nomma ses sept enfants. Il avait épousé, par articles de mariage, en date du 49 janvier 1706, damoiselle Anne DE BEAUJON, fille de Jean de Beaujon, lieutenant de maire du lieu et juridiction de La Gruère, en Condomois, et de damoiselle Esther de Massac. Anne de Beaujon testa le 5 novembre 1749. Dudit mariage étaient provenus :

1° Pierre, dont l'article suit ;

2° Noble Jean de La Barrière, *dit* Barès, mort au Port de Paix, île Saint-Domingue ;

3° Noble Joseph-Castille de La Barrière, capitaine au régiment de Brie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, incarcéré sous la République, et mis en liberté le 7 vendémiaire an III ;

4° Noble Joseph-Cyrille de La Barrière, prêtre bernardin ;

5° Anne de La Barrière, religieuse au couvent de Prouillan, près Condom ;

6° Françoise de La Barrière ;

7° Marthe de La Barrière.

VI. Noble Pierre DE LA BARRIÈRE, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, né le 6 mars 1712, fut nommé cadet-gentilhomme dans la compagnie de Monsieur de Marnésia, le 28 janvier 1751; successivement lieutenant de milices à Aix, et cadet dans la compagnie de Metz, il fut nommé, le 20 juillet 1755, lieutenant de la compagnie du capitaine de Mérac dans le bataillon de milices de Baritault, de la Généralité de Bordeaux. Il servit ensuite dans les troupes réglées comme lieutenant en second, et fut élevé au grade de lieutenant en premier dans la compagnie de Lusignan au régiment d'infanterie de Pezé, le 1<sup>er</sup> août 1754; il servait comme lieutenant dans le régiment du Roi, le 26 mai 1758, époque à laquelle le comte de Biron lui écrivit pour lui annoncer que Sa Majesté lui accordait 200 livres de pension, à l'occasion des blessures graves qu'il avait reçues à la bataille de Pavie et de ses longs et honorables services. Pierre de La Barrière épousa, par contrat passé le 10 septembre 1746, demoiselle Marie BERGEY, fille de M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Raymond Bergey, docteur de la faculté de Montpellier, habitant de la ville de Marmande, et de feu demoiselle Catherine Agougue de Laune. Il transigea, le 28 septembre 1755, avec Françoise et Marthe de La Barrière, ses sœurs; fut taxé avec sa mère à la capitation de la noblesse de l'élection d'Agenois, pour une somme de 25 livres 8 sols, le 22 juillet 1758, et fut reconnu pour noble peu de temps après par les maire et consuls de La Gruère, réunis en Jurade. Il fit, le 4 janvier 1772, son testament clos et cacheté, qui fut ouvert le 5 octobre suivant. Enfin, le 15 septembre 1772, et peu de jours avant sa mort, voulant faire entrer son fils unique parmi les élèves de l'École royale militaire, il requit procès-verbal de ses titres devant Jean-Alexandre Pouget, avocat en Parlement, subdélégué de l'intendance de Guienne au département de Casteljaloux. De son dit mariage étaient provenus :

- 1<sup>o</sup> Jean-François, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> Anne de La Barrière;
- 3<sup>o</sup> Marie-Rose de La Barrière, alliée à noble Martial de Gastébois de La Monde;
- 4<sup>o</sup> Demoiselle Anne-Marthe-Henriette de La Barrière, religieuse au couvent de Saint-Dominique du Mas-d'Agenois en 1784.

VII. Messire, noble Jean-François DE LA BARRIÈRE, écuyer, seigneur du château noble et seigneurial de Caplisse, en la juridiction de Mézin, né le 8 août 1753, et institué héritier universel de son père, fut nommé lieutenant au bataillon du régiment provincial de Marmande, en la compagnie du sieur de Cabanieux de Lagna, par brevet du 4 août 1774, et fut maintenu dans les qualités de noble et d'écuyer, par arrêt de la Cour des Aydes de Guienne, du 15 mai 1778. Il fit son testament le 20 messidor an VI (8 juillet 1798). Il avait épousé, par contrat passé le 22 décembre 1779, noble demoiselle Marie-Aubertine D'ESTRAC DE CAPLISSE, fille de messire Alexis d'Estrac, écuyer, seigneur du château noble de Caplisse, et de feu dame Louise Canet. A cet acte assistèrent : noble demoiselle Marie d'Estrac, sœur de la future; dame Marie Canet, sa tante maternelle, épouse de messire Jean de Mauvielle; noble

dame Marthe d'Estrac, épouse d'Alexandre Sarret, ancien maire de la ville de Tonneins; noble Bertrand d'Estrac, écuyer, et Jean Canet, ses oncles, etc. De ce mariage sont issus :

- 1° Bernard-Alexis-Étienne de La Barrière, marié : 1° à noble Catherine-Fanny DE PUIS; 2° à demoiselle Marie-Nelly SARREST, mort à La Magdelaine, sans enfants, en 1848;
- 2° Jean-Baptiste, chevalier de La Barrière, né en 1782, décoré de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, et officier au 7° régiment de dragons. On présume qu'il est mort pendant la retraite de la campagne de Russie, en 1812, à laquelle il était présent;
- 3° Jean-Saint-Hilaire, qui a continué la descendance;
- 4° Alexandre-Marie de La Barrière, mort sans alliance;
- 5° Jean-Baptiste-Louis de La Barrière, marié à demoiselle Marie-Virginie DE CRUZEL DE CORBIAN, maréchal des logis chef au 7° régiment de dragons, employé au blocus de Besançon en 1814. De sondit mariage sont issus :

*A.* Noble Alexandre de La Barrière, possesseur de la terre de ce nom, dans laquelle il est né, a épousé, le 5 novembre 1850, noble demoiselle Marie DE LA BARRIÈRE, dont :

- a.* Noble Jean-Baptiste-Léon de La Barrière, né à La Tuque du Baron;
- b.* Noble Auguste de La Barrière, né à La Tuque du Baron.

*B.* Louise de La Barrière, née à La Barrière, décédée sans alliance;

*C.* Henriette de La Barrière, née à La Barrière, décédée aussi sans alliance;

*D.* Suzanne de La Barrière, née à La Barrière, mariée à noble Henry de Barciot de La Busquette;

*E.* Marie de La Barrière, née à La Barrière, décédée en bas âge.

- 6° Noble Marie-Auguste de La Barrière, né à La Barrière le 29 décembre 1795, marié : 1° à demoiselle Marie-Thérèse-Caroline DE LA CORRÈGE, le 2 juin 1824; 2° à Marie-Catherine-Jeanne DE PLAIZE, le 12 février 1833. Du premier mariage est issue :

*a.* Thérèse de La Barrière, décédée en bas âge.

Du second lit :

*b.* Noble Joseph de La Barrière, né au Cap de Jean le 6 décembre 1833, marié à noble Nathaly DE ROLLAND DE LASTOUS, le 2 avril 1856;

*c.* Noble Jean-Baptiste-Auguste de La Barrière, né à Casteljaloux le 2 mars 1840;

*d.* Noble Jean-Camille de La Barrière, né à Roques le 18 octobre 1842;

*e.* Noble Louis de La Barrière, né au Cap de Jean, mort en bas âge;

*f.* Noble Albert de La Barrière, né à Roques le 1<sup>er</sup> avril 1854;

*g.* Marie de La Barrière, née à Roques le 4 septembre 1835, mariée à son cousin germain noble Alexandre de La Barrière;

*h.* Thérèse de La Barrière, née à Casteljaloux le 18 avril 1837, mariée, le 23 juin 1850, à M. Émile Laffon;

*i.* Chloé de La Barrière, née à Roques le 18 septembre 1845.

7° Demoiselle N... de La Barrière, décédée en bas âge;

8° Demoiselle N... de La Barrière, décédée en bas âge.

VIII. Jean-Saint-Hilaire DE LA BARRIÈRE, décédé au château de Caplisse, le 28 novembre 1845, a laissé de son mariage avec demoiselle Marie DE CRUZEL DE CORBIAN :

- 1° Alexandre de La Barrière, né au château de Caplisse, décédé sans alliance;
- 2° Alexis, qui continue la postérité;
- 3° Noble Henry de La Barrière, né au château de Caplisse en 1819, marié à mademoiselle Aglaë DELPON, au mois de juillet 1843. De ce mariage :
  - A. Alfonse de La Barrière, né à Fargues, décédé en bas âge;
  - B. Noble André de La Barrière, né au château de Caplisse;
  - C. Henriette de La Barrière, née au château de Caplisse.

**IX. Noble Alexis, chevalier DE LA BARRIÈRE, chef des nom et armes de sa famille, né au château de Caplisse, le 16 mars 1816, a épousé au Cap de Jean, le 12 février 1840, demoiselle Adelaïde DE PLAIZE. De cette union :**

- 1° Noble Henry de La Barrière, né au Cap de Jean;
- 2° Édouard I de La Barrière, né au Cap de Jean, mort jeune;
- 3° Noble Raoul de La Barrière, né au Cap de Jean;
- 4° Noble Édouard II de La Barrière, né au Cap de Jean;
- 5° Louise de La Barrière, née au Cap de Jean.

